

Zeitschrift:	Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft. Wissenschaftlicher und administrativer Teil = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles. Partie scientifique et administrative = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali
Herausgeber:	Schweizerische Naturforschende Gesellschaft
Band:	143 (1963)
Rubrik:	Jahresversammlung in Sitten 1963

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

II

Jahresversammlung in Sitten 1963

Allgemeines Programm, Protokolle der Mitgliederversammlung
und der allgemeinen wissenschaftlichen Sitzungen

Session annuelle à Sion 1963

Programme général,
procès-verbaux de l'Assemblée administrative
et des séances scientifiques générales

Congresso annuale a Sion 1963

Programma generale,
processi verbali dell'assemblea amministrativa
e delle assemblee scientifiche generali

Programme général

Vendredi 30 août

14.30 Ouverture de la Session par le président central,
M. le Prof. G. Töndury, Zurich.

Séance administrative de la SHSN à l'Aula du collège.
Ordre du jour:

1. Rapport du Comité central pour l'année 1962.
2. Modification de l'effectif des membres.
3. Comptes de 1962 et rapport des réviseurs.
4. Fixation de la cotisation annuelle pour 1964.
5. Session annuelle 1964.
6. Modification du § 5 des statuts.
7. Divers et propositions individuelles.

15.15 Première Assemblée générale.

Discours du président annuel, M. le Dr I. Mariétan:
«Ame et visages du Valais: autrefois et aujourd'hui.»

16.15 Conférence de M. le Prof. Marc Sauter, Université de Genève:
«Aspects du Valais il y a cinq millénaires.»

17.15 Conférence de M. le Dr F. Chastellain, Lausanne:
«De quelques problèmes posés par l'intervention de la chimie dans
la nature.»

20.00 Banquet au Restaurant de «La Matze».
Discours.

Samedi 31 août

- 8.00 Séances des sections.
12.00 Déjeuners par sections.
14.00 Suite des séances de sections.
Dîner libre dans les hôtels ou restaurants.
21.00 Représentation de «Son et Lumière» à Valère.

Programme des Dames

Pour le samedi nous avons prévu une visite commentée de la ville par M. A. de Wolff, en particulier de la Cathédrale, de la salle Supersaxo, des Musées de Valère et de la Majorie.

- 9.00 Rendez-vous devant la Cathédrale.

Dimanche 1^{er} septembre

- Messes à la Cathédrale: 7.00, 8.00, 10.00. Culte protestant 9.45.
8.30 Deuxième Assemblée générale à l'Aula du collège.
Conférence de M. le Prof. Dr M.-S. Watanabe, New York:
«Kybernetik: Wissenschaft oder Methode?»
9.30 Conférence de M. le Prof. Dr M. Schär, Zurich:
«Abdominaltyphus und Umgebungshygiene.»
11.00 Départ en cars pour Arbaz.
12.00 Déjeuner (Raclette).
14.30 Clôture de la Session annuelle.

Mitgliederversammlung der SNG

Freitag, den 30. August 1963, 14.30 Uhr, in Sitten

Vorsitz:

Prof. Dr. G. Töndury, Zentralpräsident

1. Der Zentralpräsident begrüßt die Versammlung.
2. *Der Bericht des Zentralvorstandes für 1962* wird verlesen und genehmigt.
3. *Veränderungen im Mitgliederbestand.* Der Zentralsekretär verliest die Namen von 32 verstorbenen und 40 neuen Mitgliedern. Zwei der verstorbenen Mitglieder sind unserer Gesellschaft sehr nahegestanden und verdienen darum, besonders erwähnt zu werden.

Nach schwerer Krankheit, aber für uns völlig unerwartet, ist am 28. Mai unser Zentralvorstandsmitglied, Herr Prof. Dr. Klaus Clusius, erst 60jährig, gestorben. Herr Prof. Clusius wurde nach dem Krieg als Professor für physikalische Chemie von München an die Universität Zürich berufen und trat im Jahre 1950 unserer SNG bei. Im Zentralkomitee hat er Physik und Chemie gleichzeitig vertreten; er war auch Mitglied der Kommission für Weltraumforschung und hat so die Vermittlung zwischen dieser Kommission und dem Zentralvorstand hergestellt. Herr Prof. Clusius war immer sehr zuvorkommend und hilfsbereit, ein zuverlässiger und lieber Kollege, den wir sehr vermissen.

Am 24. Februar dieses Jahres haben wir Herrn Prof. Dr. Bernhard Peyer, Zürich, verloren. Er gehörte der SNG seit 1918 und dem Senat seit 1929 an. Von 1929 bis 1934 war er Mitglied des Zentralvorstandes in Zürich und fungierte als Sekretär. Später, von 1940 bis 1960, war er Präsident der Schweizerischen Paläontologischen Kommission, in der er eine grosse und wertvolle Arbeit geleistet hat.

Wir danken den beiden Verstorbenen für alles, was sie für die SNG geleistet haben, und werden ihnen ein ehrendes Andenken bewahren.

Der Zentralpräsident erwähnt in diesem Zusammenhange noch, dass im Zentralvorstand die Nachfolge von Herrn Prof. Clusius diskutiert worden sei. Dabei wurde beschlossen, für die kurze verbleibende Amtszeit keinen Nachfolger mehr zu wählen.

4. *Rechnung 1962 und Bericht der Rechnungsrevisoren.* Der Zentralquästor legt die Jahresrechnung und den Revisorenbericht vor. Beides wird einstimmig genehmigt unter Dechargeerteilung an den Zentralvorstand und Verdankung an den Rechnungsführer.

5. *Festsetzung des Jahresbeitrages für 1964.* Der Jahresbeitrag von 15 Fr. bleibt unverändert.

6. *Jahresversammlung 1964.* In Abwesenheit von Herrn Prof. Dr. M. Waldmeier, dem vom Senat einstimmig gewählten Jahrespräsidenten für 1964, lädt Herr Prof. Dr. O. Wyss namens der Naturforschenden Gesellschaft in Zürich zur nächstjährigen Versammlung nach Zürich ein. Die Einladung wird mit Akklamation verdankt.

7. *Änderung von § 5 der Statuten.* Um die Aufnahme von Kollektivmitgliedern in unsere Gesellschaft zu ermöglichen, ist die vom Senat vorgeschlagene Fassung von § 5 einstimmig genehmigt worden. Sie lautet nun wie folgt:

Einzelmitglied der Gesellschaft kann werden, wer Kenntnisse in irgend einem Fache der Naturwissenschaften oder der Mathematik erstrebt oder geneigt ist, an den Aufgaben der Gesellschaft mitzuwirken.

Wer als Mitglied aufgenommen zu werden wünscht, muss entweder von einer Zweiggesellschaft oder von zwei Mitgliedern der Gesellschaft beim Zentralvorstand schriftlich angemeldet werden.

In der Anmeldung sind Vor- und Familienname, Geburtsdatum, Bürgerort, Amt oder Beruf, eventuell Spezialfach, sowie die genaue Adresse anzugeben. Ferner ist mitzuteilen, ob der Angemeldete Mitglied einer Zweiggesellschaft (s. § 15) ist.

Zu Kollektivmitgliedern als Förderer der Gesellschaft können vom Zentralvorstand Firmen, Vereine oder Körperschaften aufgenommen werden, welche die Bestrebungen der Gesellschaft unterstützen und einen Jahresbeitrag entrichten, der mindestens zehnmal so gross ist wie der jährliche Beitrag der Einzelmitglieder. Sie bezeichnen einen Vertreter, dem die gleichen Rechte zustehen wie einem Einzelmitglied. Die Anmeldung und Aufnahme neuer Kollektivmitglieder erfolgt in gleicher Weise wie bei den Einzelmitgliedern.

Die Mitgliederbeiträge der Kollektivmitglieder werden wie diejenigen der Einzelmitglieder fällig.

Die nachstehende französische Fassung wurde freundlicherweise von Herrn Prof. Dr. Augustin Lombard, Genf, dem Präsidenten der Schweizerischen Geologischen Gesellschaft, besorgt.

Pour devenir membre personnel de la Société, il faut s'occuper d'une branche des sciences naturelles, physiques et mathématiques, ou désirer concourir utilement au but de la Société.

Pour se faire recevoir membre de la Société, il faut être proposé, par écrit, au Comité central, par une société affiliée ou par deux membres de la SHSN.

La demande d'admission mentionne les nom, prénom, date de naissance, commune d'origine, fonction ou profession, éventuellement le domaine scientifique préféré, ainsi que l'adresse exacte du candidat. Elle indique également s'il fait déjà partie d'une société affiliée (v. § 15).

Le Comité central pourra accepter comme membre collectif au titre de bienfaiteur de la Société des firmes, sociétés ou personnes morales qui désirent encourager les efforts de la Société.

Le membre collectif versera une cotisation annuelle d'un montant égal au moins à dix fois la cotisation annuelle des membres personnels. Il représente sa firme, société ou personne morale avec les mêmes droits que les membres personnels. La demande d'admission et l'admission d'un nouveau membre collectif se fait de la même manière que pour les membres personnels.

L'échéance de la cotisation est la même pour les membres collectifs que pour les membres personnels.

8. *Verschiedenes und individuelle Anträge.* Es liegen keine besonderen Anträge vor.

Der Zentralpräsident übergibt nun das Präsidium dem Jahrespräsidenten, Herrn Dr. I. Mariétan.

Schluss der Sitzung um 15 Uhr.

**Rapport sur la 143e Assemblée générale
de la Société helvétique des sciences naturelles**

du 30 août au 1^{er} septembre 1963
à Sion

La séance administrative, les séances générales et de sections prévues au programme ont eu lieu aux heures annoncées (voir programme général).

Par une attention très bienveillante, les membres du Comité central sont venus à Sion deux jours avant la Session pour offrir un repas en commun avec les membres du Comité annuel. Cette prise de contact fut excellente.

A 14 h 30, le président central ouvre la Session. Séance administrative, discours du président annuel, les deux conférences générales se suivent. Son Excellence Monseigneur Adam assiste à la Séance, dans son allocution il dit avoir été ému en écoutant les données de la préhistoire et de l'histoire de la population valaisanne.

Après la Séance, les congressistes se rendent au Château de la Majorie où une réception leur est offerte par la Municipalité de Sion, dans un cadre magnifique.

Au dîner d'ouverture le président annuel souhaite la bienvenue à tous, salue les membres du Comité central et du Comité annuel, les conférenciers, les représentants de la presse, remercie l'Etat qui offre le vin d'honneur, mais regrette l'absence du délégué de l'Etat. Puis il poursuit: «La Murithienne, société invitante, est heureuse de votre venue en Valais. Tant de problèmes de sciences naturelles se présentent actuellement chez nous. N'ayant pas d'Université, nous manquons de spécialistes pour les résoudre, nous devons nous contenter de réunir des observations, qui peuvent avoir leur utilité. Nous comptons sur vous pour les études des problèmes qui nous préoccupent.

Nous espérons aussi que votre présence en Valais aura une bonne influence sur nos autorités scolaires, en leur montrant toute l'importance des sciences naturelles. Elles sont loin de jouer le rôle qu'elles méritent dans nos programmes de l'enseignement primaire et secondaire. Le Valais se présente comme un vaste laboratoire de sciences, sa population devrait avoir de bonnes notions de sciences naturelles, en particulier de la flore, de la faune, de la géographie physique et humaine.»

Le président central évoque les souvenirs des différentes sessions de la SHSN ayant eu lieu en Valais.

La journée du 31 août fut consacrée aux séances des 14 sections. Toutes, sauf celle des mathématiques, avaient demandé des salles équipées pour des projections, nous avons pu les satisfaire.

Les dames ont eu l'occasion de visiter la ville et les Musées de la Majorie et de Valère.

A 21 h 30, les participants se sont rendus à Valère pour assister à une représentation de «Son et Lumière».

Le dimanche, après la séance générale, nous avions prévu un déjeuner-raclette en plein air au-dessus du village d'Arbaz. Le temps n'étant pas favorable, nous avons dû y renoncer et prendre ce repas au bâtiment de Profruits à Sion. Pour remplacer la belle vue dont nous aurions joui de là-haut nous avons conduit les participants en autocar par Grimisuat, Ayent, Icogne, Lens, Granges et retour à Sion. Depuis Ayent, nous avons eu le plaisir de présenter et de commenter ce vaste paysage du Valais central.

Le repas-raclette de clôture avait un caractère bien valaisan ; l'Etat offrait un généreux vin d'honneur. Il y eut une brève allocution du président annuel, puis un discours vibrant du président central pour remercier le Comité annuel et son président auquel il offre un beau cadeau. Tout le monde était joyeux.

Après la Session des excursions furent organisées ; l'excursion géologique prévoyait une grande traversée de Sion à Montana, à travers la chaîne des Hautes-Alpes calcaires jusqu'à la Lenk. Les minéralogistes avaient choisi Zermatt, les botanistes la région du lac de Tanay et le Grammont, et les géographes la vallée de la Morge.

Le nombre des participants devait être autour de 300, nous ne savons pas le nombre des physiciens dont 20 seulement s'étaient inscrits. Nous avons remis à chacun une carte touristique du Valais, une brochure illustrée du Valais offertes par l'Union valaisanne du tourisme, ainsi qu'un insigne portant le nom du participant, ce qui s'est révélé très pratique.

La question des logements, si difficile à Sion, a été résolue avec succès par M. Molk, directeur de l'Office du tourisme de Sion et environs.